



MOULIN VERT

Année 2019 N°2

1 juillet 2019

Le conseil de quartier s'est réuni dans le réfectoire de l'école primaire Paul Langevin en présence de :

Mesdames Cécile VEYRUNES-LEGRAIN, Sonia GUENINE, *Adjointes au Maire, référentes du conseil de quartier,*

Madame Faustine CLAIR, *Service étude et travaux Espaces Verts,*

Madame Claire BARRIERE, *Service étude et travaux Espaces Verts,*

Madame Estelle-Vanessa TCHIENEHOM SOUOGUEM, *Service vie de quartier.*

23 habitants étaient également présents.

Sommaire :

1. Atelier sur l'aménagement du Jardin du Moulin-Vert
2. Point sur la fête commune Moulin Vert/Plateau
3. Questions diverses

I. Atelier sur l'aménagement du Jardin du Moulin-Vert

De nombreux riverains assistant à leur premier conseil de quartier, mesdames Veyrunes-Legrain et Guenine introduisent la réunion en se présentant, et en expliquant le rôle du conseil de quartier.

A la suite de cette introduction, Madame Clair prend la parole, et fait un bref retour des deux ateliers précédents. Pour rappel:

Atelier 1: Diagnostic partagé de l'espace

Limites	Mobilier	Ambiance
• Certains habitants avaient souhaité à l'origine, que le parc soit clos afin que les enfants puissent jouer en sécurité (mise en place d'horaires d'ouverture et de fermeture) • Supprimer certains arbres, afin de permettre une plus grande ouverture sur la rue • Bloquer les extrémités du cheminement traversant afin d'empêcher l'accès aux scooters • Les arbres obstruent la luminosité de certains logements alentours	• Les bancs sont peu pratiques, notamment pour les personnes âgées car trop bas • Le cheminement traversant en bois est souvent glissant • Manque d'un espace de jeux pour enfants • Les tas de bois (grumes) n'ont pas d'utilité	• La pelouse est jonchée de déjections canines. • Le cheminement traversant est rendu dangereux par le passage, à grande vitesse, des deux roues • Le soir, l'obscurité du parc incite les riverains à le contourner • L'été, certains riverains organisent des barbecues, parfois jusqu'à des heures très tardives • Manque de fleurissement

Atelier 2: les deux scénarios retenus par les habitants (similaires, seuls les emplacements de l'aire de jeux et de la pelouse pour les jeux de ballon sont modifiés)

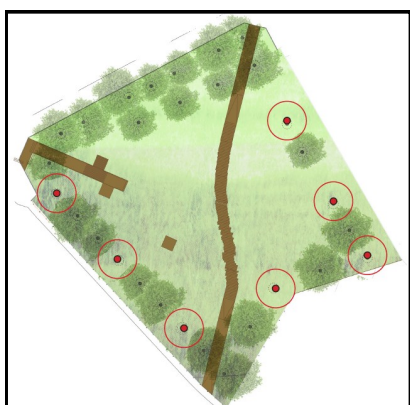


Madame Clair présente les éléments sur lesquels ont travaillé les services.

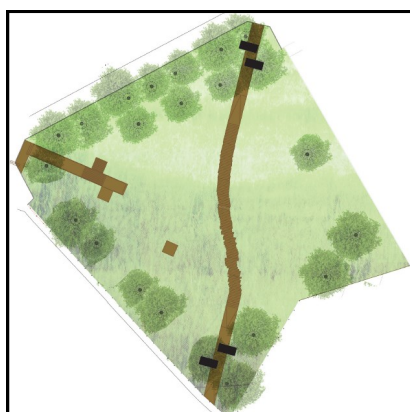


Seul un des modules en bois sera conservé. Le mobilier retiré sera réintégré dans d'autres espaces verts de la ville.

(assise allongée conservée)



Sept marronniers (sur 27) seront abattus afin de rendre de la luminosité à l'espace, mais également aux logements adjacents. Si leur état phytosanitaire est correcte, la technique de plantation très serrée leur garantissait seulement, une espérance de vie d'une vingtaine d'années.



Le dispositif choisi afin d'empêcher l'intrusion des deux roues, est la pose de croix de Saint André intercalées aux extrémités du cheminement en bois.

Ce système est contraignant pour les scooters et motos, mais n'entravera pas l'accès des poussettes.



En lien avec les souhaits des habitants, et en tenant compte des objectifs de la Direction Espaces Verts, Madame Clair indique que la clôture de l'aire de jeux se situera en bordure de massifs plutôt qu'en milieu de pelouse, ceci afin d'éviter un effet « caniparc ». Sa superficie sera environ de 270m² et destiné au 0-6 ans. L'installation d'une balançoire pour les plus grands est prévue, en dehors de la zone de l'aire de jeux. Concernant le jeu d'eau ludique, l'eau sera récupérée et utilisée pour l'arrosage des plantations. Ces dernières, seront composées à 60% de vivaces et 30% de comestibles (groseilles, origan, romarin..) et mesureront de 60 à 80 cm de hauteur, afin de conserver une bonne visibilité. Pour rappel, le parc restera ouvert mais ne sera pas éclairé la nuit.

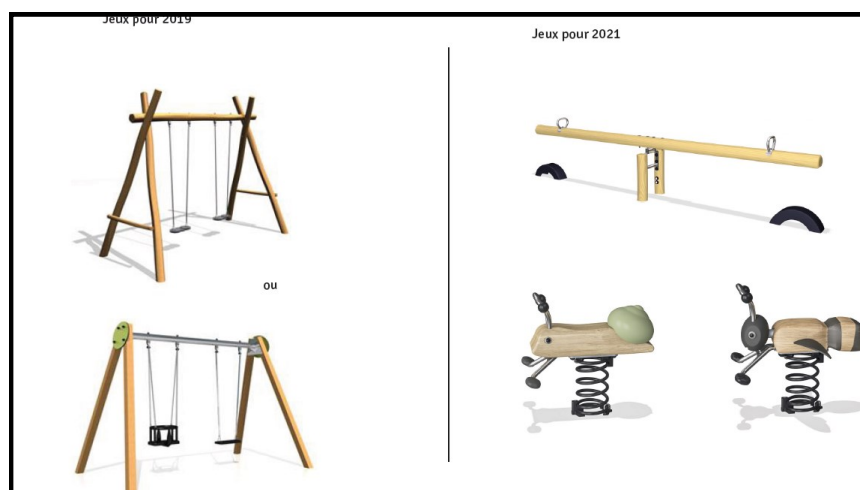
Les membres du conseil de quartier doivent dès lors décider quel visage aura l'aménagement futur de l'espace.



L'aire de jeux se trouve du côté des habitations, plus éloignée de la chaussée et donc du trafic. La zone blanche correspond à l'espace occupé par la pelouse.

La zone de pelouse destinée aux jeux de ballons se trouve proche des habitations. Cela pourrait occasionner des nuisances mais les enfants seront loin de la chaussée et des véhicules.

La balançoire, première installation annonciatrice du futur aménagement, sera mise en place d'ici la fin du mois de septembre 2019 et l'aire de jeux en 2020/2021.



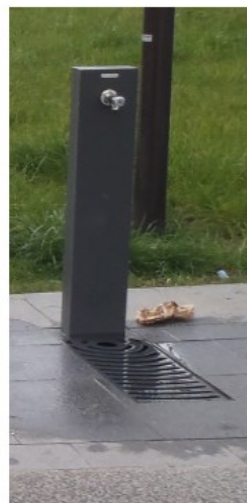
Le mobilier choisi sera classique, fonctionnel et calqué sur des modèles déjà utilisés par la Ville, afin d'en permettre la gestion aisée.



banc



corbeilles de tri



fontaine à boire

Madame Clair indique que le montant total de l'aménagement est de 255 000 euros repartis sur trois ans. Le calendrier prévisionnel envisagé est le suivant:

2019 ➡ Installation de la balançoire et du dispositif anti deux roues

2020 ➡ Installation de l'aire de jeux , plantation des massifs et abattage des arbres

2021 ➡ Installation du jeu d'eau et de la fontaine à boire



Une habitante souhaite savoir ce qui est prévu pour l'aire de jeux et pourquoi sa mise en place ne figure pas au premier point du calendrier prévisionnel?

Madame Clair indique que les habitants seront sollicités pour donner leur avis sur la nature des jeux. La surface permettra de placer 4 à 5 agrès. Concernant l'installation de l'aire de jeux, elle précise que la réglementation impose un certain nombre de normes à respecter (type de sol, clôture...) induisant un coût important, qu'il est nécessaire de programmer pour le prochain budget municipal.

Afin de prendre une décision plus juste sur le choix de l'aménagement final , les élues proposent que les membres du conseil de quartier s'expriment par le biais d'un coupon réponse.

COUPON REPONSE A RETOURNER

AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2019

par courrier : *Mairie de Vitry-sur-Seine, Service Vie de Quartier 2 avenue Youri Gagarine 94400 Vitry-Sur-Seine*

ou par e-mail : estelle.vanessa.tchienehom.souoguem@mairie-vitry94.fr

Madame/Monsieur:

Nom:

Prénom:

Adresse:

Tél :

E-mail :

☐

Je choisis le scénario 1

☐

Je choisis le scénario 2

II. Point sur la fête de quartier commune Moulin-Vert/Plateau

Une première réunion de préparation s'est tenue le 14 mai. La fête aura lieu le 6 octobre au parc des Lilas et aura pour thématique le « bien-être ».

* Le 2 juillet, une seconde réunion a permis d'en affiner les contours. La fête débutera par un pique-nique partagé à 12h, pour lequel les habitants sont invités à apporter de quoi boire et manger. Plusieurs associations se sont positionnées afin de tenir un stand ou proposer une animation. La ville mettra également en place un espace dédié aux conseils de quartier, au relais mairie/Point d'accès au Droit et également un stand dédié au futur centre social. La fête prendra fin à 18h.

Une nouvelle réunion est prévue le 9 septembre au réfectoire de l'école primaire Paul Langevin.

III. Questions diverses

Sécurisation des écoliers



Une habitante souhaite savoir pourquoi des agents municipaux ne sont pas présents afin de faire traverser les écoliers en sécurité?

Mme Veyrunes-Legrain, indique qu'il n'est pas possible de mettre des agents près de toutes les écoles vitriotes. En revanche, des travaux ont été réalisés afin de sécuriser le cheminement des enfants se rendant à l'école Paul Langevin. Par ailleurs, les écoliers des classes primaires, passent un permis piéton afin d'apprendre à circuler sur la chaussée en toute sécurité.

Voirie et stationnement



De nombreux habitants font part de problématiques liées aux stationnements abusifs et à la voirie.

Mesdames Veyrunes-Legrain et Guenine proposent d'effectuer un diagnostic en marchant à la rentrée, avec les services, afin de relever en détail les problèmes soulevés.

Elles proposent le samedi 21 septembre à 10h00.

Plus d'informations sur le site web de la Ville: www.vitry94.fr

(rubrique: quartier)

- * Le formulaire d'inscription à votre conseil de quartier
- * Le calendrier des activités des conseils
- * Les comptes rendus de réunions
- * La charte des conseils de quartier
- * D'autres informations relatives aux conseils

Pour toute information sur votre conseil de quartier contactez le service Vie de quartier au 01.46.82.81.96